



Septembre 2022

Politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise

Réussissons ensemble la transition



Siège social : 11 avenue Michel Ricard - 92270 Bois-Colombes - France
Tél : + 33(0)1 46 52 35 00 - Twitter : @Elengy SA au capital de 132 202 620 €
RCS Nanterre 451 438 782

[elengy.com](https://www.elengy.com)

Une société de ENGIE

Préambule et engagement du Codir

L'année 2021 marque un tournant important pour Elengy avec la révélation de son Projet d'Entreprise : Réinventer 2025 « Réussissons ensemble la transition » et la formalisation de sa raison d'être : « **La mission des hommes et des femmes d'Elengy est de donner accès à des énergies toujours plus sûres et durables, et contribuer ainsi à relever les défis environnementaux de la planète** ». Elle place la RSE au cœur de la stratégie et l'action de l'entreprise.

En déclinaison de la raison d'être et en cohérence avec le projet d'entreprise **Réinventer 2025**, notre politique RSE matérialise nos engagements prioritaires autour de trois enjeux stratégiques :

1. **Agir pour préserver notre planète**
2. **Croître durablement**
3. **Préserver et favoriser le développement humain de nos salariés**

Elle est déclinée par chaque Direction d'Elengy qui :

- identifie les engagements RSE qui la concernent plus particulièrement,
- décline ses orientations,
- mobilise les personnels sur les actions correspondantes.

Cette politique s'applique sur tous les sites d'Elengy et nous engage collectivement.

Nelly Nicoli
Directrice Générale



Notre Politique RSE

Structurée en 3 enjeux stratégiques, cette politique établit les 12 engagements d'Elengy en matière de RSE avec des objectifs quantitatifs et contribue ainsi à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable définis par l'Organisation des Nations Unies.

Enjeu 1 : Agir pour préserver notre planète

- Engagement #1 : Assurer la sécurité industrielle des terminaux
- Engagement #2 : Réduire notre empreinte carbone liée aux émissions de GES (CO₂/CH₄), sur les trois scopes
- Engagement #3 : S'adapter au changement climatique
- Engagement #4 : Préserver l'environnement et la biodiversité sur nos sites
- Engagement #5 : Développer des achats durables

Enjeu 2 : Croître durablement

- Engagement #6 : Être reconnu comme un acteur de référence pour le développement de solutions pour la transition écologique de la mobilité lourde ou des consommateurs isolés
- Engagement #7 : Développer des offres, des services et des projets innovants neutres en carbone

Enjeu 3 : Préserver et favoriser le développement humain de nos salariés

- Engagement #8 : Assurer la santé, la sécurité et le bien-être des salariés
- Engagement #9 : Améliorer l'expérience collaborateur
- Engagement #10 : Faire de l'alternance un moyen de favoriser le maintien et le transfert de nos compétences et d'assurer une solidarité entre les générations
- Engagement #11 : Faire de la diversité un atout de performance
- Engagement #12 : Agir en toutes circonstances dans le respect de nos principes éthiques

Nos engagements

Enjeu 1 : Agir pour préserver notre planète

Engagement #1 : Assurer la sécurité industrielle des terminaux

- **Objectif n°1 : 0 accident grave et au moins 90% du programme de maintenance réalisé chaque année**
- **Objectif n°2 : 0 mise en demeure des DREAL**

La maîtrise de l'outil industriel passe par la mise en œuvre de politiques, régulièrement révisées, qui tiennent compte du retour d'expérience et des meilleures techniques disponibles. En particulier, Elengy a mis en place depuis de nombreuses années des politiques dans les domaines suivants :

- Sécurité industrielle et prévention des accidents majeurs,
- Sécurité des systèmes de contrôle industriels,
- Gestion d'actifs et de maintenance,
- Définition, choix et suivi des fonctions de sécurité.

Les principes directeurs en matière de sécurité industrielle sont les suivants :

- Communication transparente vis-à-vis des parties prenantes,
- Conformité réglementaire,
- Choix d'installations et de procédés sûrs,
- Maîtrise de l'exploitation des installations et des interventions,
- Boucle d'amélioration continue prenant en compte le retour d'expérience.

Elengy maîtrise les risques industriels liés à son activité via l'établissement et l'application de règles de sécurité, d'analyse de risques et de sécurité de fonctionnement (HAZOP¹) et d'analyse des accidents et des événements à haut potentiel de gravité², d'actions de formation de son personnel, par la réalisation de contrôles internes et d'audits internes et externes, par l'actualisation des études de dangers et également grâce à des exercices de gestion des situations d'urgence (y compris avec nos parties prenantes : DREAL, SDIS...).

Au-delà des audits de certification ISO 9001 (Qualité) et ISO 14001 (Environnement), des audits sont effectués par DNV sur le module PSM (Process Safety Management) du référentiel Isrs9³. Ces derniers permettent de mesurer la performance du management dans le domaine de la sécurité industrielle. Par ailleurs, les terminaux méthaniers font l'objet d'inspections régulières de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

¹HAZard and OPerability analysis

²High Potential (Incident/event)

³International Safety Rating System de DNV

Engagement #2 : Réduire notre empreinte carbone liée à nos émissions de GES (CO₂/CH₄), sur les 3 scopes

- Objectif n°1 : réduire de 20 % nos émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (CO₂ et CH₄) à horizon 2025 par rapport à 2019
- Objectif n°2 : réduire nos émissions de CH₄ de 30% à horizon 2025 par rapport à 2015
- Objectif n°3 : réduire de 40 % nos émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (CO₂ et CH₄) à horizon 2030 par rapport à 2019

Pour répondre aux enjeux climatiques, Elengy s'engage à réduire ses émissions de gaz à effets de serre sur une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris et la Stratégie Nationale Bas Carbone de la France.

Pour cela, Elengy adaptera et optimisera ses équipements et ses modes opératoires afin de diminuer ses émissions de méthane et ses besoins énergétiques gaz et électricité (scopes 1 et 2).

Pour ses achats (scope 3), Elengy privilégiera des solutions bas carbone aussi bien pour ses achats courants que pour ses modes de fonctionnement. De même, Elengy prendra ses décisions d'investissements et d'engagements après avoir pris en compte l'évaluation de l'impact carbone des projets, selon une analyse du cycle de vie.

Elengy est adhérent à l'Oil & Gas Methane Partnership 2.0 qui s'inscrit dans le Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le soutien de la Commission Européenne. Ce programme a pour but d'accompagner les entreprises dans leur engagement pour la réduction des émissions de méthane.

Engagement #3 : S'adapter au changement climatique

- Objectif n°1 : définition d'ici fin 2022 d'un plan d'adaptation au changement climatique
- Objectif n°2 : déploiement du plan d'adaptation au changement climatique à partir de 2023

Au-delà de l'engagement d'Elengy à réduire son empreinte carbone, l'entreprise se doit de se préparer aux conséquences du changement climatique.

Trois actions seront conduites à cet égard :

- En s'appuyant sur des projections climatiques reconnues et les études réalisées localement, établir et mettre à jour les aléas auxquels les terminaux pourraient être confrontés dans les prochaines décennies en considérant deux échéances : 2030 et 2050.
- Construire d'ici fin 2022 un plan d'adaptation des terminaux méthaniers. Celui-ci indiquera :
 - L'impact possible de la survenance d'événements extrêmes sur la capacité des terminaux à délivrer les services commerciaux dus à ses Clients;
 - Les mesures prévues pour prévenir ou minimiser l'impact des événements climatiques extrêmes tant sur le plan organisationnel que matériel.
- Déployer ce plan d'adaptation à partir de 2023, notamment en l'intégrant dans les programmes d'investissements.

Engagement #4 : Préserver l'environnement et la biodiversité sur nos sites

- Objectif n° 1 : plan de gestion écologique (gestion différenciée des espaces verts) établi sur chaque terminal d'ici fin 2022, pour la préservation de la biodiversité
- Objectif n° 2 : politique de déplacement et accord sur le télétravail établis d'ici mi-2022
- Objectif n° 3 : aboutissement, par site, d'un projet emblématique en lien avec l'environnement d'ici 2024
- Objectif n° 4 : obtention de la certification ISO 50001 « Système de management de l'énergie », pour le terminal méthanier de Fos-Cavaou en 2022 et en 2024 pour les terminaux méthaniers de Fos-Tonkin et Montoir-de-Bretagne
- Objectif n°5 : mettre en place et suivre les indicateurs de performance énergétique

Elengy s'attache à préserver les ressources et à maintenir les écosystèmes dans les zones où sont implantés ses trois terminaux méthaniers (études faune et flore, déploiement des alternatives aux produits phytosanitaires, développement de niches écologiques, participation à la préservation des espèces, amélioration des connaissances en soutenant la recherche et le dialogue environnemental avec nos parties prenantes).

Elengy poursuit sa démarche d'amélioration continue du système de management intégré, en particulier sur le volet de la protection de l'environnement, en conservant la certification ISO 14001 sur ses sites industriels, en évaluant les aspects environnementaux significatifs et en mettant en place des plans d'actions pour rendre positif son impact sur l'environnement. Elengy travaille aussi sur les manières de travailler (déplacements, télétravail).

Elengy continue son ancrage territorial permettant de mieux comprendre et saisir les attentes et besoins des acteurs qui l'entourent, de dialoguer et de trouver des accords mutuellement favorables avec ses parties prenantes.

En matière d'énergie, nous nous engageons à maîtriser les consommations d'énergie et améliorer nos performances énergétiques, ainsi qu'à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs et prestataires externes intervenant sur le site à utiliser l'énergie de manière efficace et rationnelle. Dans une démarche d'amélioration continue, Elengy vise la certification ISO 50001 pour ses 3 terminaux d'ici fin 2024.

La direction d'Elengy a mis en place une équipe énergie qui est responsable de l'animation et du suivi du système de management, de l'application de la politique énergétique et du respect des exigences légales et autres exigences. Elle s'assure du bon usage de l'énergie, propose les actions d'amélioration et intègre les propositions de chacun.e.

Engagement #5 : Développer les achats durables

- **Objectif n°1 : 80% du volume d'achats auprès de fournisseurs évalués par EcoVadis**

Dans le cadre de la Politique Achats et Éthique du Groupe ENGIE, nous avons comme ambition de nous engager avec nos fournisseurs pour un business durable.

C'est pour cette raison qu'Elengy est associée à un partenaire tiers, EcoVadis, pour évaluer ses principaux fournisseurs afin de suivre et mesurer la performance sociale et environnementale de ses chaînes d'approvisionnement.

En choisissant EcoVadis comme partenaire, Elengy s'adosse à son expertise RSE et ses outils en ligne qui permettent d'optimiser les évaluations et reportings RSE des fournisseurs :

- Des questionnaires RSE confidentiels et pertinents ainsi qu'une analyse experte ;
- Une Fiche d'Évaluation RSE partagée avec les autres clients des fournisseurs ;
- Des outils pour étalonner et améliorer les pratiques RSE des fournisseurs.

EcoVadis a développé une méthodologie de notation RSE reposant sur 21 critères couvrant les thématiques : environnement, social et droits de l'homme, éthique et achats responsables.

Concilier performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en accord avec notre Raison d'Être représente un vrai défi, mais nous pouvons jouer un rôle en accompagnant nos fournisseurs pour les faire progresser dans les domaines RSE.

Afin d'y parvenir, Elengy a l'ambition de renforcer la prise en compte des critères RSE dans sa politique Achats avec les objectifs suivants :

- D'ici mi 2022, tous nos fournisseurs majeurs (plus de 300k€/an sur plusieurs années) auront été évalués par EcoVadis ;
- D'ici fin 2025, 80% de notre volume d'achats sera réalisé auprès de fournisseurs évalués par EcoVadis.

L'avancement de l'engagement RSE des fournisseurs selon l'évaluation EcoVadis fait l'objet d'un pilotage et d'un suivi très réguliers. Les fournisseurs stratégiques doivent mettre en place un plan d'actions correctives, dans une démarche d'amélioration. Cependant, des fournisseurs pourraient se voir restreindre l'accès à certains marchés notamment si nous n'avons pas la garantie que leurs pratiques sont conformes à la politique Achats et Éthique du Groupe.

De plus et avec l'ensemble de ses parties prenantes dont ses fournisseurs, Elengy s'engage chaque jour pour accélérer la transition juste vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement.

Enjeu 2 : Croître durablement

Dans ses actions de développement de nouvelles infrastructures ou nouveaux services sur ses terminaux, Elengy s'engage à respecter les principes de croissance durable suivants :

- Promouvoir des projets dont l'impact carbone complet (y compris les investissements) jusqu'à l'usage final soit positif par rapport aux alternatives du client final.
- Privilégier entre deux solutions techniques la plus faible en impact environnemental.
- Promouvoir des projets compatibles avec des vecteurs énergétiques bas carbone à terme et ne créant donc pas de piège carbone ou « carbon lock-in » technologique nécessitant un réinvestissement significatif et des coûts échoués pour passer outre.
- Être transparent avec nos clients sur les impacts environnementaux de nos projets.
- Contribuer activement à l'émergence de projets de production d'énergie bas carbone.

Ces principes se traduiront notamment dans les engagements suivants :

Engagement #6 : Être reconnu comme un acteur de référence pour le développement de solutions pour la transition écologique de la mobilité lourde ou des consommateurs isolés

- **Objectif n°1 : atteindre un total de 10 TWh par an pour l'activité GNL small scale en 2025**
- **Objectif n°2 : contribuer à la réduction des émissions carbone de nos clients à hauteur de 600 000 tonnes équivalent CO2 par an en 2025**

Cet engagement se traduira par le développement de nouvelles capacités de chargements de micro-méthaniers et de citernes routières ou ferroviaires sur les terminaux aux meilleurs technologies disponibles de sécurité et d'impact environnemental, mais aussi par un élargissement responsable de la zone de distribution GNL, en développant autant que possible des solutions logistiques ferroviaires, voire fluviales.

Là où les alternatives sont coûteuses en CO2 (consommateurs isolés dépendant du charbon/fuel par exemple), Elengy cherchera à développer des solutions GNL adaptées et compatibles avec les ambitions de neutralité carbone à l'horizon 2045 .

Ces solutions sont avant tout des infrastructures logistiques mais Elengy s'attachera à contribuer aussi au développement de productions de GNL renouvelable qui pourront utiliser ces infrastructures.

Engagement #7 : Développer des offres, des services et des projets innovants neutres en carbone

- **Objectif n°1 : lancer 2 projets dans les nouveaux gaz d'ici 2025**

Elengy, bien que gestionnaire d'infrastructures, doit et peut contribuer activement au développement de filières à faible contenu carbone, particulièrement pour les besoins de la mobilité lourde terrestre et maritime, mais sans préjuger à ce jour des vecteurs et des technologies.

Ces cibles requièrent d'abord un effort de recherche et développement accru et un élargissement des parties prenantes impliquées.

De multiples axes d'efforts d'Elengy sont identifiées à ce stade :

- Développement de projets de liquéfaction de biométhane,
- Intégration industrielle d'une pyrogazéification sur l'un de nos terminaux,
- Capture et conditionnement sur les terminaux du CO₂ généré au niveau de la plateforme industrialo-portuaire,
- Développement d'une unité de méthanation sur une chaîne amont GNL,
- Développement d'une unité de synthèse d'hydrogène à partir du GNL par pyrolyse,
- ...

Enjeu 3 : Préserver et favoriser le développement humain de nos salariés

Engagement #8 : Assurer la santé, la sécurité et le bien-être des salariés

- Objectif n°1 : 0 accident grave de personne
- Objectif n°2 : certification selon la norme ISO 45001 « Système de management de la santé et sécurité au travail » en 2024

En matière de santé et sécurité au travail, l'ambition de l'entreprise est d'offrir à chacun, salarié ou prestataire, un cadre de travail sûr.

Dans l'entreprise, la prévention des accidents s'appuie sur :

- La mise à jour régulière du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et l'établissement de plans d'actions associés,
- L'établissement d'un prescrit qui permet de garantir les interventions sur site en toute sécurité. Ce corpus documentaire est régulièrement mis à jour en tenant compte du retour d'expérience,
- L'implication managériale notamment au travers des visites sur site (inspections, rencontres terrain...),
- L'analyse des accidents, presque accidents et situations dangereuses et le croisement des accidents entre sites pour éviter qu'un évènement ne se duplique sur un autre site,
- Une démarche « Culture sécurité » partagée pour faire de chacun un acteur de sa sécurité et de celle des autres.

S'agissant de la Qualité de Vie au Travail (QVT) et de la prévention des risques psycho-sociaux (RPS), l'entreprise s'engage à dynamiser sa politique de prévention en formant l'ensemble des salariés aux RPS et en déployant et faisant vivre les 9 engagements managériaux définis par ENGIE pour une meilleure QVT.

Engagement #9 : Améliorer l'expérience collaborateur

- **Objectif n°1 : Taux de salariés engagés de 75 % à horizon 2025**

Les différentes enquêtes annuelles adressées à nos salariés montrent un taux d'engagement satisfaisant mais qui peut être amélioré. Notre ambition est d'améliorer l'expérience collaborateur pour obtenir un taux d'engagement de 75 %.

Pour ce faire nous entendons :

- Donner aux collaborateurs les moyens d'être pleinement acteur du développement de leur parcours professionnel et de leur mobilité. Cela passera notamment par une réactualisation du référentiel de compétences de nos emplois et par un taux de salariés for-més qui ne devra jamais être inférieur à 85 %,
- Améliorer la relation manager/managé en proposant à chaque manager un parcours de développement individualisé,
- Veiller à un dialogue permanent avec les Instances Représentatives du Personnel et respectueux de toutes leurs prérogatives afin que les salariés puissent être représentés efficacement à tous les niveaux de l'entreprise.

Pour mesurer la progression du taux d'engagement de nos collaborateurs, nous mettrons en place un outil de mesure type baromètre social, propre à Elengy, en plus du questionnaire annuel du groupe ENGIE.

Engagement #10 : Faire de l'alternance un moyen de favoriser le maintien et le transfert de nos compétences et d'assurer une solidarité entre les générations

- **Objectif n°1 : avoir chaque année un taux de salariés en alternance de 10 %**
- **Objectif n°2 : recruter au moins 2 femmes issues de l'alternance dans un métier technique entre 2021 et 2023**

Elengy mise depuis longtemps sur l'alternance en recrutant des jeunes du bac pro au bac+5 et en les formant aux métiers de l'industrie. C'est pour Elengy une voie privilégiée notamment pour pourvoir ses postes de techniciens maintenance ou agents de conduite et assurer ainsi le maintien et la transmission des compétences dont Elengy a besoin.

Miser sur l'alternance, c'est aussi promouvoir l'inclusion des jeunes dans l'entreprise et faire de la transmission du savoir entre les sachants et les apprenants un vecteur de solidarité entre les générations.

Notre ambition est d'atteindre un taux de transformation des contrats de nos alternants de 50 %, dont 30 % en emploi CDI au sein du Groupe.

Engagement #11 : Faire de la diversité un atout de performance

- **Objectif n°1 : atteindre un taux de féminisation de 25% en 2025**
- **Objectif n°2 : atteindre un taux minimum de 33% de femmes chaque année parmi les alternants**
- **Objectif n°3 : atteindre un taux de femmes cadres à 30% en 2025**

Pour Elengy, la diversité est une source de richesse incontestable. Elengy met en œuvre de nombreuses initiatives afin de créer des environnements favorisant la diversité au sein des équipes et une culture inclusive.

Permettre à chacun de participer pleinement à la société, telle est notre définition de l'inclusion. Concernant l'emploi des travailleurs handicapés, notre volonté est de maintenir et faire progresser le taux d'emploi sans jamais perdre de vue le taux légal de 6%. Notre objectif est d'embaucher a minima 1 salarié handicapé en CDI et 2 salariés handicapés en contrat d'alternance sur la durée de l'accord (2021-2023).

La place des femmes dans l'entreprise, en particulier, requiert toute notre attention. L'ambition d'Elengy en matière de développement de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, et de lutte contre les préjugés sexistes qui sont autant de freins à l'inclusion des femmes en entreprise, est retracé dans un accord collectif qui vient être signé avec les organisations syndicales.

Nos objectifs sont les suivants :

- Augmenter le taux de féminisation des équipes techniques d'Elengy,
- Augmenter le taux de femmes dans le collège cadre,
- Atteindre un taux minimum de 33% de femmes chaque année parmi les alternants (en intégrant des femmes au sein des filières techniques).

Engagement #12 : Agir en toutes circonstances dans le respect de nos principes éthiques

- **Objectif n°1 : 100% des salariés d'Elengy formés à l'éthique à horizon 2023**

L'éthique et l'indépendance sont au cœur des activités d'Elengy. L'ambition de la démarche éthique d'Elengy est à la fois de protéger les salariés et l'entreprise et de renforcer la confiance des différentes parties prenantes.

Les principes éthiques précisés dans la Charte éthique du groupe ENGIE sont applicables à Elengy et ses filiales. Ils se déclinent en 4 messages simples applicables dans les actes professionnels des salariés :

- agir en conformité avec les lois et réglementations,
- se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité,
- faire preuve de loyauté,
- respecter les autres.

La prévention est un axe majeur de l'entreprise dans le domaine de l'éthique avec un objectif de sensibiliser 100 % des salariés à l'horizon 2023. Un rapport annuel du déontologue comprenant les actions à réaliser et dressant le bilan des actions menées en matière d'éthique est présenté chaque année au comité de direction et au conseil d'administration d'Elengy.

En tant qu'opérateur d'installation de gaz naturel liquéfié soumis aux obligations posées par le Code de l'énergie et dont le respect est contrôlé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), Elengy satisfait aux obligations de transparence, de non-discrimination et de protection des informations commercialement sensibles. Elengy, en tant que société faisant partie d'une Entreprise Verticalement Intégrée (EVI), respecte les règles d'indépendance vis-à-vis du gestionnaire de transport GRTgaz. Ces obligations sont reprises dans le Code de bonne conduite d'Elengy publié sur son site internet. Le défaut du respect des règles et engagements associés expose Elengy à diverses sanctions.

Nos engagements déclinés par objectifs

Engagement	Objectifs	ODD	Horizon
Engagement n°1 : Assurer la sécurité industrielle des terminaux	0 accidents graves		Chaque année
	Au moins 90% de programme de maintenance réalisée chaque année		Chaque année
	0 Mise en demeure des DREAL		Chaque année
Engagement n° 2 : Réduire notre empreinte carbone liée aux émissions de GES (CO2/CH4), sur les trois scopes	Réduire de 20 % nos émissions de gaz à effet de serre (CO2 et CH4) par rapport à 2019		2025
	Réduire nos émissions de CH4 de 30% par rapport à 2015		2025
	Réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre (CO2 et CH4) à horizon 2030 par rapport à 2019		2025
Engagement n° 3 : S'adapter au changement climatique	Définition d'ici fin 2022 d'un plan d'adaptation au changement climatique		2022
	Déploiement du plan d'adaptation au changement climatique		A partir de 2023
Engagement n° 4 : Préserver l'environnement et la biodiversité sur nos sites	Plan de gestion écologique établi sur chaque terminal d'ici fin 2022, pour la préservation de la biodiversité	 	2022
	Politique de déplacement et accord sur le télétravail		2022
	Aboutissement, par site, d'un projet emblématique en lien avec l'environnement		2022
	Obtention de la certification ISO 50001 « Système de management de l'énergie », pour le terminal méthanier de Fos-Cavaou en 2022 et en 2024 pour les terminaux méthaniers de Fos-Tonkin et Montoir-de-Bretagne		2022/2024
	Mettre en place et suivre les indicateurs de performance énergétique		2022/2024
Engagement n°5 : Développer les achats durables	80% du volume d'achats auprès de fournisseurs évalués par EcoVadis		2025
Engagement n° 6 : Être reconnu comme un acteur de référence pour le développement de solutions pour la transition écologique de la mobilité lourde ou des consommateurs isolés	Atteindre un total de 10 TWh par an pour l'activité GNL small scale	 	2025
	Contribuer à la réduction des émissions carbone de nos clients à hauteur de 600 000 tonnes équivalent CO2 par an		2025
Engagement n° 7 : Développer des offres, des services et des projets innovants neutres en carbone	Lancer 2 activités dans les nouveaux gaz		2025

Engagement	Objectifs	ODD	Horizon
Engagement n° 8 : Assurer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs	0 accidents graves de personne		Chaque année
	Certification selon la norme ISO 45001 « Système de management de la santé et sécurité au travail »		2024
Engagement n° 9 : Améliorer l'expérience collaborateur	Taux de salariés engagés de 75 %		Horizon 2025
Engagement n° 10 : Faire de l'alternance un moyen de favoriser le maintien et le transfert de nos compétences et d'assurer une solidarité entre les générations	Avoir chaque année un taux de salariés en alternance de 10 %	 	Chaque année
	Recruter au moins 2 femmes issues de l'alternance dans un métier technique		2023
Engagement n° 11 : Faire de la diversité un atout de performance	Atteindre un taux de féminisation de 25%	 	2025
	Atteindre un taux minimum de 33% de femmes parmi les alternants		Chaque année
	Atteindre un taux de femmes cadres à 30%		2025
Engagement n° 12 : Agir en toutes circonstances dans le respect de nos principes éthiques	100% des salariés d'Elengy formés à l'éthique		2023

La gouvernance de la RSE d'Elengy

Le pilotage de la RSE est assuré au plus haut niveau de l'entreprise par la Directrice Générale qui valide la politique RSE ainsi que les engagements et plans d'actions.

La Direction Technique assure le pilotage opérationnel et le suivi de la performance RSE d'Elengy, et en rend compte au comité de direction d'Elengy et au Conseil d'Administration d'Elengy.

La politique RSE se décline dans le système de management intégré de l'entreprise, associé à un pilotage transversal de chacun des 12 engagements RSE. Chacun des engagements RSE est suivi par un pilote d'engagement, missionné par la Direction Générale pour animer, coordonner, assurer la mise en œuvre par les acteurs concernés des plans d'actions et/ou initier les travaux nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés, dans une logique d'amélioration continue.

Chaque Direction s'engage sur la déclinaison des objectifs RSE qui la concernent, au travers des contrats de gestion et des feuilles de route métier.

La Direction Technique, en coordination avec la Direction de la Communication et avec l'instance de pilotage du projet d'entreprise (Copil), s'assure de la mise en œuvre globale de la politique RSE, et notamment le suivi des plans d'actions, l'atteinte des engagements et la communication interne et externe liée à la RSE.

La Direction Technique est aussi chargée des certifications qui contribuent à la performance RSE d'Elengy : ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement), ISO 50001 (Energie), ISO 45001 (santé-sécurité au travail) et ISRS/PSM (sécurité industrielle).



Siège social : 11 avenue Michel Ricard - 92270 Bois-Colombes - France
Tél : + 33(0)1 46 52 35 00 - Twitter : @Elengy SA au capital de 132 202 620 €
RCS Nanterre 451 438 782

elengy.com

Une société de ENGIE